

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## **Bibliographie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 37 (1896), p. 235-236

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1896\\_\\_37\\_\\_235\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__235_0)

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

VII.  
BIBLIOGRAPHIE.

---



*La Banque de France à travers le siècle*, par M. de Saint-Genis (1).

Cette étude, très documentée, prend la Banque de France à ses origines et suit à *travers le siècle* toutes les évolutions de ce grand établissement de crédit, ainsi que les changements successifs apportés dans son administration intérieure et qui en ont fait, en dernière analyse, une institution mixte, à la fois banque d'État et banque privée, sans être, tout à fait, ni l'une, ni l'autre. Notre distingué collègue a résumé, avec autant de clarté que de précision, les étapes de ces cent ans d'exploitation, notant des incidents curieux et cependant peu connus, mettant au jour des documents inédits, signalant des particularités piquantes et donnant ainsi à son livre la couleur et la vie qui font si souvent défaut aux monographies de cette nature qu'on présente aux lecteurs sous des formes si monotones et si arides. Pour conclure, discutant les combinaisons proposées jusqu'ici pour combattre ou appuyer le privilège de la Banque, il compare les solutions pratiques qui pourraient être acceptées en vue d'établir, dans l'intérêt commun, les rapports futurs de l'État et de la Banque.

Le livre de M. de Saint-Genis dénote autant de sûreté dans les recherches que d'impartialité dans les comparaisons; il ne sacrifie rien aux idées préconçues, aux thèses doctrinales, et se préoccupe uniquement de l'évidence des faits et des réformes pratiques qui peuvent encore perfectionner un instrument de crédit très compliqué, très délicat, et qui tient une place considérable dans notre organisme financier, n'en déplaise à ces *économistes fin de siècle*, comme les appelle l'auteur, qui n'admirent que les banques écossaises, anglaises ou américaines. Notre collègue se garde bien d'avancer, d'ailleurs, comme le font certains d'entre eux, avec une étrange assurance, que *les banques les plus libres ont toujours inspiré plus de confiance que les banques à privilèges*, et, quand il compare les sociétés de crédit de l'étranger aux nôtres, il fait, avec un parfait discernement, la part du bien et du mal, appuyant avec soin, d'un autre côté, sur les conditions particulières qui rendent médiocres, dans un pays, les institutions qui passent pour excellentes dans un autre. Le livre de M. de Saint-Genis n'est donc pas, on le voit, une thèse d'école, mais, ainsi qu'il convenait, une histoire au sens réel du mot.

---

(1) Guillaumin, éditeur, un vol. in-8°, 1896.

Les services, si importants, rendus par la Banque de France, à toutes les époques de crise, sont constatés par l'auteur et très appréciés par lui; il ne conclut pas, néanmoins, à la perfection de l'institution. Il admet, au contraire, qu'il est possible d'exiger des réformes nouvelles, des services plus étendus. En comparant la Banque de France à la Banque d'Angleterre, à la Banque de Belgique, à la Banque d'Allemagne, à la Banque de Russie, et tout en protestant avec force contre l'idée de banque d'État, M. de Saint-Genis propose, *pour prix du renouvellement du privilège*, des rapports plus étroits avec le public et mieux appropriés aux convenances de l'escompte, l'absorption des banques coloniales, le service gratuit de trésorerie de l'État.

Le projet ministériel de 1892, abandonné depuis, on ne sait pourquoi, imposait à la Banque, en dehors des avances gratuites au Trésor, un ensemble de charges évaluées à 140 millions de francs par an. En 1896, aura-t-on le temps de discuter à loisir un échange de concessions qui pourrait apporter au budget un allègement identique ? N'est-il pas à craindre, au contraire, que d'ajournement en ajournement, le Gouvernement, acculé dans une impasse, ne perde le bénéfice des accords antérieurs. Cette question aurait dû être réglée depuis longtemps, et dans l'intérêt de la Banque, et plus encore dans celui de l'État, car nous croyons que, dans cette affaire, l'avantage est bien plutôt du côté de celui-ci. La colère de certains économistes ne peut empêcher, en effet, que, dans l'état actuel du crédit, celui de la Banque ne soit solidaire de celui de l'État, et réciproquement. Aussi, M. de Saint-Genis a-t-il eu raison d'échapper aux suggestions des Mac Culloch, des Macleod et de leurs disciples, plus internationalistes que patriotes, et de se rallier à l'opinion de bons Français comme le comte Rossi, M. Thiers, M. Burdeau, M. Léon Say.

LÉON SALEFRANQUE.

---